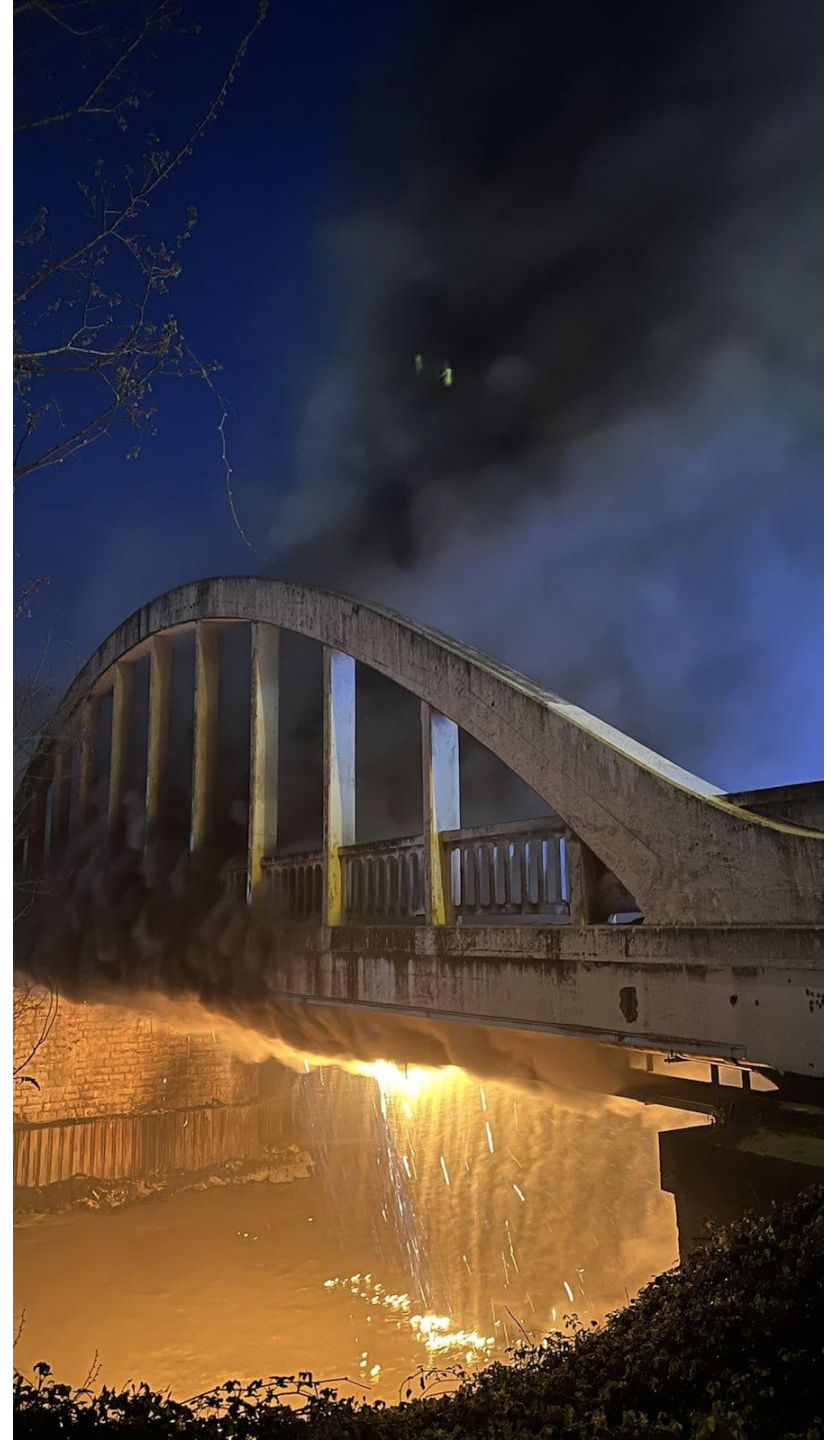




Présentation AFGC – 01 février 2024

RD 10 Pont de Brignoud



SOMMAIRE

- 1/ Les enjeux
 - 2/ Les acteurs mobilisés au CD38
 - 3/ Chronologie
 - 4/ Solution provisoire – solution base
 - 5/ Interactions réseaux
 - 6/ Interactions mobilités
 - 7/ Interactions travaux de raccordements voirie
-

LES ENJEUX



27 000 véhicules / jour
3,5 % de poids lourds

Liaison inter-rives sur l'Isère

Situé à proximité du dernier diffuseur autoroutier gratuit, ce pont pouvait supporter la circulation de tous les poids lourds et des transports exceptionnels.

Liaison stratégique pour la vallée du Grésivaudan

LES ACTEURS MOBILISÉS AU CD38

- La Direction des Mobilités
 - Service Etudes Stratégie et Investissements
 - Raccordements modes doux
 - Raccordements au pont
 - Projet du pont neuf
 - Service Aménagement de Voiries
 - Raccordements au pont
 - Service Action Territoriale
 - Plans de déviation
 - Poste de commandement Itinisé
 - Gestion exploitation avec Aréa et déploiement de stations de comptage
 - Service Ouvrages d'Art et Risques Naturels
 - Diagnostic pont brûlé
 - Réalisation d'un platelage
-

CHRONOLOGIE (1/3)

05/04 : incendie et 1^{ères} investigations terrain CD38

06/04 : intervention sur site de Quadric et du Cerema

13/04 : présentation 1^{ère} note de propositions sur la base d'un diagnostic visuel

18/04 : consultation pour une campagne d'essais pour apprécier les caractéristiques résiduelles du béton et des aciers pour confirmer la faisabilité de la solution

21/04 : décision de dimensionner un projet et de lancer une consultation travaux avec la solution du platelage sur la base d'hypothèses sans attendre les résultats des investigations (obj: optimisation du calendrier)

26/04 : le Président Jean-Pierre Barbier annonce la construction d'un nouveau pont

29/04 : réouverture d'un trottoir du pont brûlé pour les piétons et cycles pied à terre (suite travaux de nettoyage)

CHRONOLOGIE (2/3)

02/05 : réouverture du deuxième trottoir pour piétons et cycles

02/05 : campagne de prélèvements sur l'ouvrage

07/06 : date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

17/06 : remise du rapport des essais

17/06 : date limite de remise des offres (6 offres)

05/07 : annonce par le Président Jean-Pierre Barbier d'une réouverture du pont aux véhicules légers avant la fin de l'année

12/07 : rapport d'analyse des offres présenté en Comité de Supervision des marchés

19/07 : Courrier de notification du marché envoyé à Moulin TP et démarrage de la période de préparation



CHRONOLOGIE (3/3)

21/07 : réunion de préparation

03/08 : réunion de lancement des études d'EXE

31/08 : réunion avec l'ensemble des intervenants pour définir les interactions et co-activités

03/10 : montage de l'élément témoin

13/12 : réouverture provisoire du pont aux véhicules légers grâce au platelage (pose d'une structure métallique) s'appuyant sur les éléments sains du tablier

SOLUTION PROVISOIRE

SOLUTION DE BASE (1/3)

Solution de base : platelage s'appuyant sur les pièces de pont, tout en préservant au maximum pendant le chantier la circulation modes doux avec

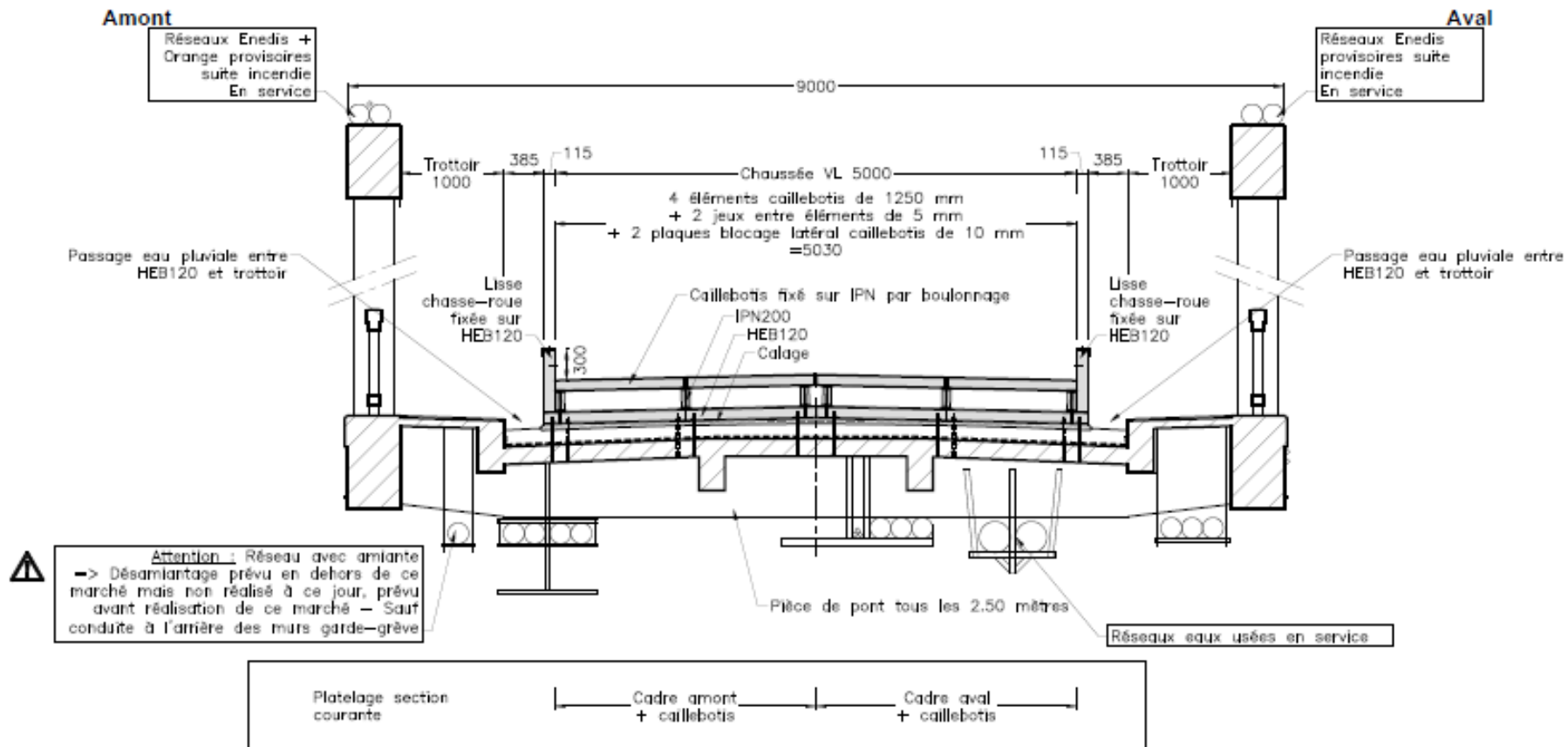
- une largeur utile minimale de 5m
- la nécessité de réaliser des chevêtres au niveau des piles et de nouvelles culées pour rattraper le profil en long
- une vitesse limitée compte-tenu de la largeur et de la nature du revêtement
- la limitation en gabarit de l'ouvrage ($h = 2,50$) pour respect limitation tonnage



SOLUTION PROVISOIRE SOLUTION DE BASE (2/3)

COUPE TRANSVERSALE DROITE

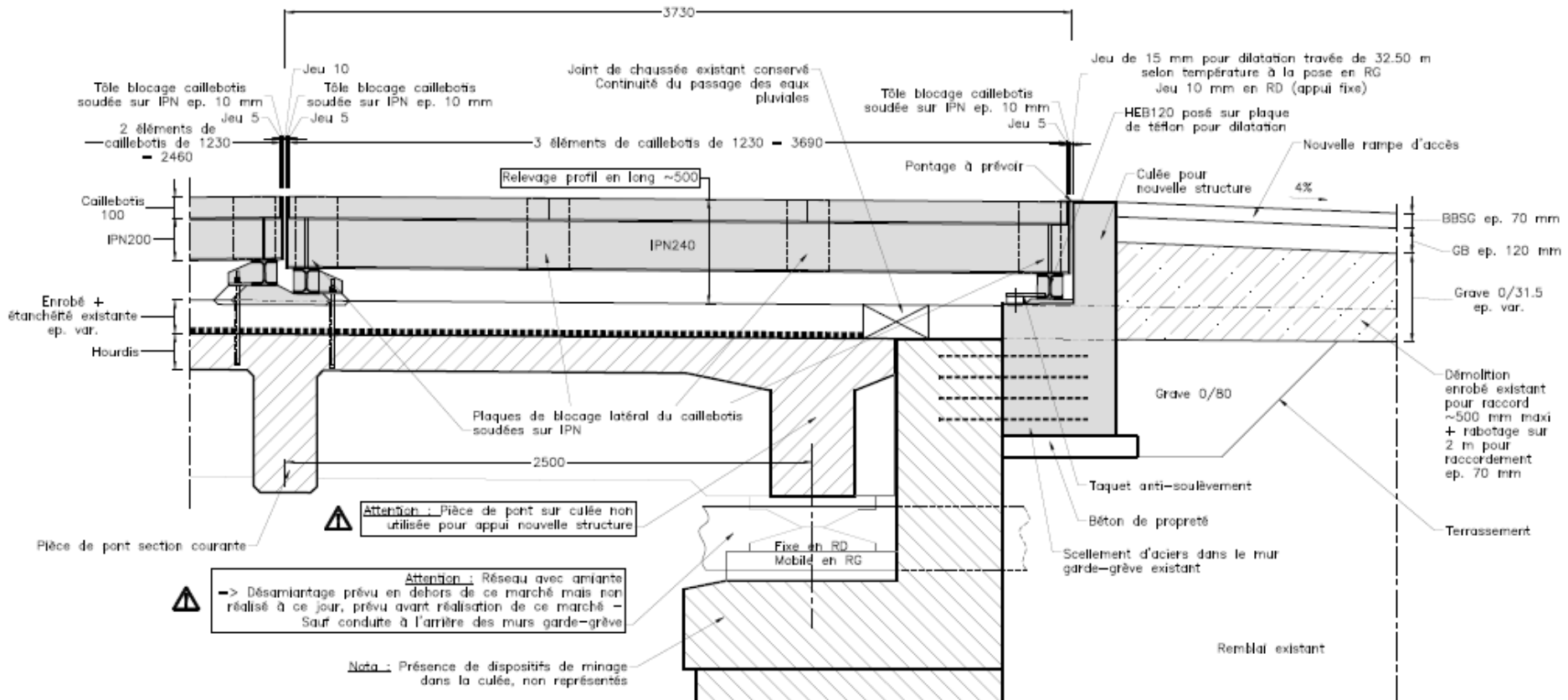
Ech: 1/50



SOLUTION PROVISOIRE SOLUTION DE BASE (3/3)

COUPE LONGITUDINALE DROITE

Ech: 1/20

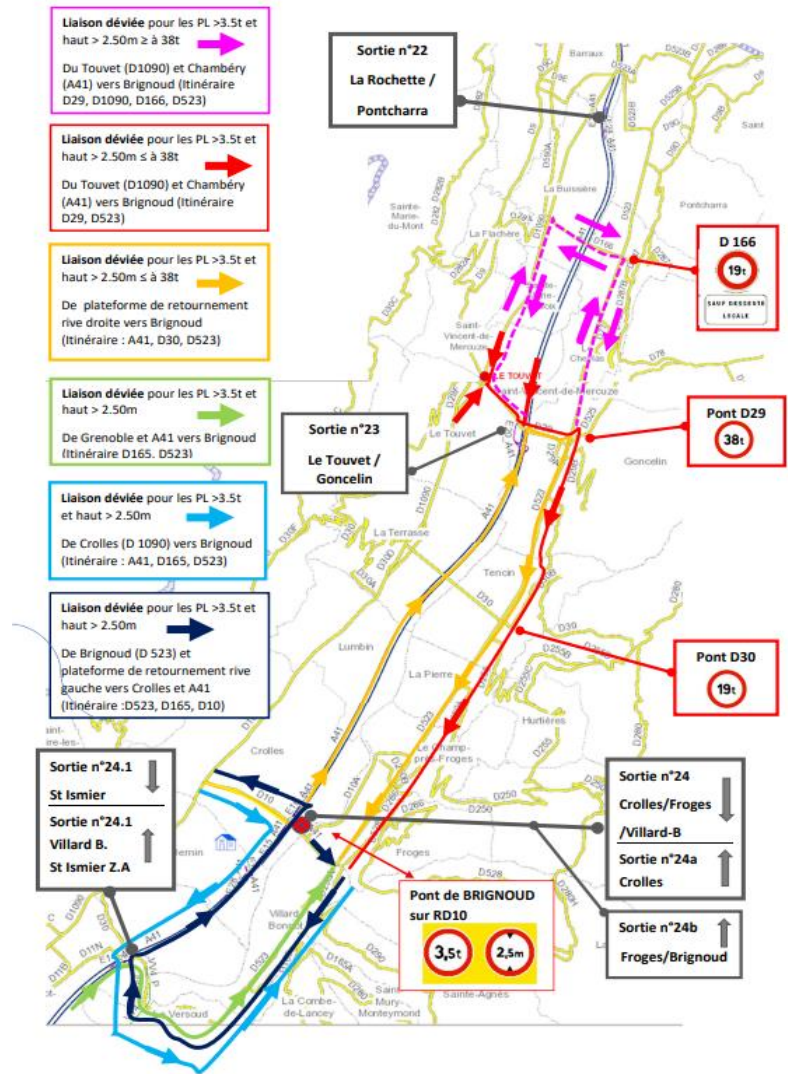


INTERACTIONS RESEAUX

- Rétablissement rapide des réseaux
 - Assainissement (gestion de la fuite)
 - Enedis (autorisation de passage sur les arches en provisoire)
 - Orange (autorisation de passage sur les arches en provisoire)
 - RTE (passage provisoire en aérien avec portique au-dessus de la RD10)
- + Traitement du réseau amianté
-

INTERACTIONS MOBILITE (1/2)

- Interface mobilités : Plan de déviation à réaliser en concertation avec les communes pour prendre/modifier les arrêtés de circulation PL



INTERACTIONS MOBILITE (2/2)

- Mise en place de station de comptage pour évaluer le report de trafic
 - AREA : effort sur le prix d'abonnement, ceci limitant le report de trafic
 - Mise en place d'une commission mobilité pour adapter l'offre transport en commun inter rive (mise en place de place de navettes de chaque côté de l'ouvrage)
-

INTERACTIONS TRAVAUX DE RACCORDEMENTS DE VOIRIE (1/2)

- **Réalisation de 2 aires de retournement PL et raccords routiers**
 - Coût : 416 000 €TTC (chaussée, signalisation H/V, glissière)
 - Limitation aux véhicules dont le PTAC < 3,5 T
 - Contrôle du PTAC par la hauteur du véhicule: 2,5 m
 - Mise en place d'un système de gabarit par portique:
 - un gabarit d'avertissement (franchissable)
 - un gabarit bloquant en entrée d'ouvrage
-

INTERACTIONS TRAVAUX DE RACCORDEMENTS DE VOIRIE (2/2)

- Nécessité de créer entre les deux gabarits un espace de retournement
- Dispositif à déployer sur les deux rives de l'Isère
- Complexité en rive droite avec sortie d'autoroute arrivant presque directement sur le pont

